

W.3.a Agrandissement et traitement des micropolluants à la STEP

Description

La mission de la STEP est de traiter les eaux pluviales et les eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel, la Glâne. Avec la densification et l'urbanisation attendues dans le bassin versant, la capacité de la STEP doit être augmentée à court, moyen terme. De plus, les exigences de l'OEaux impliquent à présent un traitement contre les micropolluants.

Projet(s)

Afin de répondre à l'augmentation de la capacité de traitement biologique ainsi qu'au renforcement des normes de rejet comme prérequis au traitement des micropolluants, la filière eau de la STEP doit être agrandie et adaptée en intégrant des ouvrages de traitement des micropolluants dans le concept global de la STEP.

Priorité : 3

Etat : à réaliser

Difficulté : moyenne

Source(s) de financement

■ Planification : Hors PCc

Association intercommunale pour l'exploitation de la Station d'Épuration à Villars sur-Glâne (ASEV)

■ Réalisation : Hors PCc

Association intercommunale pour l'exploitation de la Station d'Épuration à Villars sur-Glâne (ASEV)

Calendrier

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Impacts et cobénéfices

Réduction CO₂ / énergie

Adaptation climat / nature



Cohésion sociale



Indicateurs potentiels et suivi de la mesure

Charges polluantes provenant des eaux usées

Remarques

-

Porteur(s) de la mesure

ASEV